



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 26.10.2022

Numéro de publication: HR02-1005591753

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Société coopérative d'habitation VOISINAGE, Meyrin

Société coopérative d'habitation VOISINAGE

Esplanade des Récréations 21

1217 Meyrin

Société coopérative d'habitation VOISINAGE, à Meyrin, CHE-114.781.189 (FOSC du 03.11.2020, p. 0/1005014306). Nouveau but: a) de proposer à ses membres un habitat satisfaisant leurs aspirations légitimes, sociales, économiques et culturelles ; a bis) cet habitat devra satisfaire aux conditions de décence et d'habitabilité prévues par la loi et propose toutes dispositions permettant de lutter contre le dérèglement climatique, tant au niveau du logement proprement dit que dans la gestion énergétique, la mobilité et l'alimentation ; a ter) cet habitat s'intégrera dans un environnement urbain ou rural satisfaisant aux mêmes conditions dans la mesure du possible ; b) de construire ou d'acquérir à cette fin des maisons d'habitation, sur des terrains achetés ou reçus en droit de superficie ; c) de favoriser par des dispositions architecturales et sociales - mixité et autogestion - les échanges personnels, notamment intergénérationnels ; d) la coopérative n'a aucun but lucratif. En cas de vente d'un immeuble lui appartenant, la coopérative veille à ce que les acquéreurs ne puissent faire une opération spéculative. A cette fin, elle peut se réserver des droits de préemption, d'emption ou de participer aux décisions ; e) dans le cadre des opérations immobilières menées avec l'appui de l'Etat, après l'échéance d'une telle opération, ou sur des terrains vendus ou mis à disposition en droit de superficie par une collectivité publique, la coopérative s'interdit de procéder à une transformation en propriété par étage du ou des immeubles considérés ; f) la coopérative encourage les formes de logement correspondant le mieux aux intérêts des habitantes et des habitants, en particulier en ce qui concerne le statut juridique, la cogestion, les affectations diverses de certains locaux, l'architecture et le confort. Elle tient compte, selon les possibilités et dans l'esprit d'un habitat intégré, de personnes éprouvant des difficultés particulières sur le marché du logement ; g) la coopérative favorise les rapports collectifs et intergénérationnels ; h) la coopérative peut participer à des entreprises poursuivant un but identique ou semblable et acquérir la qualité de membre dans des organisations faîtières des coopératives d'habitation d'utilité publique. Statuts modifiés le 02.06.2022. Do Nascimento Barrias Aradas Andreia, Lanfranchini Elena et Martin Raphaël ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. La

mention relative à la renonciation au contrôle restreint est radiée. Nouvel organe de révision: Bonnefous Audit SA (CHE-107.742.480), à Genève.

Registre journalier no 19310 du 21.10.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 214, Date: 03.11.2020

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève